COMITE DIRECTEUR
Mercredi 26 Avril 2023- 17h30 (visioconférence)

Procès-verbal

Présidence : Alain DOUCET

Membres élus présents : Christian ABEILHE, Michèle ANDRE, Alain AZPIROZ, Evelyne BARTHES Annette BERBOUS, René BES, Annie BOURDALLE, Francis CAZENEUVE, Didier CEYSSON, Daniel COLLET, Pierre CROS, , Jean-Louis DAVID, Frédérick DEDIEU, Daniel FABRE, Gérard FOURQUET, Pierre JEAN MARIE, Antoine MARTINEZ, Matthieu MONCHAUX, Jean-Marc MOREAU, Jean Yves MOURET, Laetitia PACHOUD, Alain PALAUSSE, Marie-Dorothée PEREZ, Michel PFLIEGER, Jean POUS, Bernard PUJOL, Alain REY, Max SANTA, Rolland SORMANI, Claude SOUTADE, Jean Claude TARDIEU, Gérard TUGAS, Bernard VAUR, Jacques ZOCCHETTO.

Membres élus excusés : Jocelyn BROUSSE, Benoît CASTANEDO, Julie CUMINETTI, Christophe GIL, Françoise JAMMES, Jean Claude LEGENDRE, André LEYMAT, Alain MACCHION, Laurent MARTINIE, Stéphane PINASSEAU, Ghislaine ROSSIGNOL, Michel RUAMPS, Michel VIGIER, Thierry VIGNOBOUL, Bernard VIVIES.

Assistent : Laure BENJAMOILE, Romain BLATTES, Pierre CIBOT, Jean-Louis CUNG, Eric DORIA, Rémi JANOTTO, André LAUR, Coralie PAPAILHAU, Eric PLANES, Mathieu ROLLIN, Laurent SOLA, Pascal VIEULES.

Communication du Président

En préambule, le Président accueille et souhaite la bienvenue aux nouveaux élus du CSE.
-Retour sur la venue de Christian DULLIN au siège de la LOR vendredi 21 avril.
-Remise des récompenses aux arbitres sur le salon de la Foire de Toulouse
-Finales des trophées MONDON et DANTIN, remise du Bouclier par Franck MONDON.
Parfaite organisation de la part du club de Aussillon Mazamet.
-Réunion du collège des Présidents à Graulhet
-Congrès FFR de Lille, élection complétude de 12 postes au comité directeur, 8 candidats occitans dont 6 élus de la Ligue postulent.

Validation procès-verbal

Jean-Yves MOURET soumet à l'approbation du Comité Directeur le procès-verbal de la séance du 11 mars 2023.
Le Comité Directeur approuve le procès-verbal à l'unanimité.

Assemblée Générale

Pierre CIBOT communique les informations concernant l'Assemblée Générale élective et Ordinaire.
Les statuts prévoient (article 14) de compléter à la plus proche Assemblée Générale, les postes laissés vacants au Comité Directeur, en l'occurrence ceux d'Isabelle GELY et Aude D'ORSY démissionnaires.

La Ligue organisera l'assemblée élective lors de son assemblée générale ordinaire du 24 juin prochain à Albi.
Il rappelle les conditions générales et particulières d'éligibilité.
L'appel à candidature sera diffusé sur le site de la LOR et par mail à l'ensemble des clubs.
Le dépôt des candidatures doit intervenir 20 jours (jours ouvrables) avant la date de l'assemblée soit le lundi 5 juin 2023. Ces candidatures devront être déposées au siège de la Ligue aux horaires d'ouvertures.
Le Comité Directeur devra arrêter la composition d'une commission de surveillance des opérations électorales, celle-ci aura pour attribution l'étude de la recevabilité des candidatures et la commission de vérification des pouvoirs.
Le Président DOUCET dit que celles-ci seront nommées lors du Comité du 3 juin.
Les candidatures seront ensuite publiées sur le site officiel de la LOR ainsi que l'ordre du jour de cette assemblée élective.
Pierre CIBOT présente et soumet à l'accord du Codir l'ordre du jour spécifique de l'Assemblée élective puisque conformément à l'article 7.2 du règlement intérieur les procurations ne sont pas autorisées donc un quorum différent de celui de l'assemblée ordinaire qui suivra et présente son ordre du jour.
Alain REY demande si l'intervention des personnalités peut intervenir en fin d'assemblée, afin d'éviter la longueur d'introduction. Il est convenu que les personnalités interviendront à la fin de l'assemblée ordinaire.

Le comité directeur se déroulera la veille de l'assemblée à Albi et qu'à l'issue une réception est prévue avec la Maire d'Albi et, en amont, une conférence de presse avec le Président de la LOR.

Convention Narbonne

Pierre CIBOT parle de la convention d'occupation (annuelle) reçue le 6 avril par la Mairie de Narbonne qui est proposée à la signature du Président DOUCET.
Il fait part de quelques précisions qui pourraient être apportées à celle-ci notamment sur les articles 5, 6 et 9.
Le Président demande à Pierre CIBOT de prendre rendez-vous avec la mairie pour éclaircir les précisions. L'utilisation des locaux proposée dans cette convention est intéressante pour la commission de discipline.
Le Comité est favorable à la convention sous réserves des précisions aux articles cités précédemment. Elle sera soumise au vote lors du comité directeur du 3 juin.
Alain PALAUSSE a reçu une convention identique pour le compte du CD 11.

IR2F

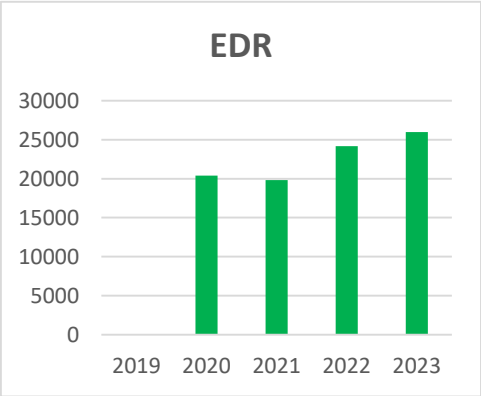
Max SANTA informe que l'inauguration de l'institut de formation aura lieu mardi 2 mai à 18h30 à Gruissan. Didier CODORNIOU représentera la Mairie et la Région, un représentant du Conseil Départemental sera présent.
Le Président informe que C. DULLIN, P. BUISSON et M. MACARY seront présents.
La réception aura lieu dans les locaux du club de Gruissan.
Max SANTA communique les projets en cours de l'IR2F, dont l'ouverture d'un nouveau site à Lunel pour le BPJEP Rugby qui portera le nombre à 3 sites, Toulouse, Gruissan et Lunel.

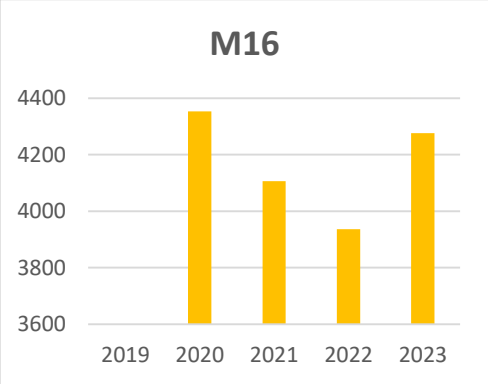
Effectifs (annexe 1)

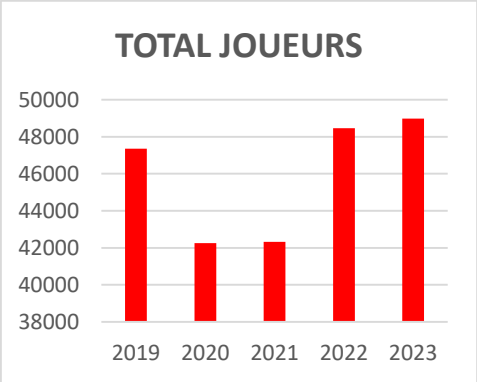
André LAUR présente les tableaux des évolutions.
69921 licenciés contre 64481 soit + 4449 par rapport à la fin de saison 2021-2022.

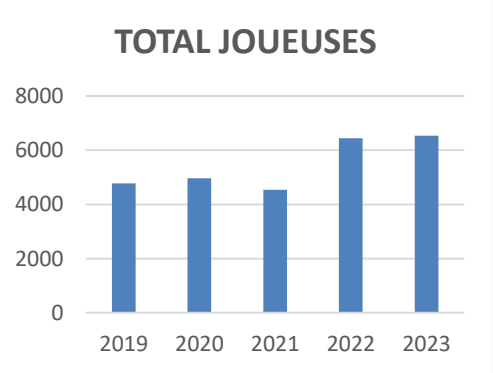
Évolution des effectifs LOR (2019-2023)

Catégorie	1-06-2019	1-06-2020	1-06-2021	1-06-2022	1-04-2023
EDR		20404	19824	24158	25987
M16		4353	4107	3936	4276
Total joueurs	47361	42252	42314	48463	48993
Total joueuses	4774	4963	4542	6437	6532
Total joueurs et joueuses (EDR et compétition)	50152	48687	46916	53876	55525
Total licenciés	62683	60433	58584	65492	69921









Les effectifs des EDR ont sensiblement augmenté notamment du fait de la gratuité des licences.

Sur la catégorie M16, bien qu'en légère hausse, le Président dit que le dossier ouvert concernant le rugby des ados a permis de mettre des actions en place et que certaines restent à mettre en place. Il demande à André LAUR de dresser un bilan pour le comité du 3 juin des actions faites et à venir.

Épreuves

Rolland SORMANI **Seniors (annexe 2)**

Programme des Finales de séries

CHAMPIONNAT Dimanche 30 avril 2023			
Régionale 1	A Muret	RC Trèbes	Magnoac FC
Régionale 2	A Auterive	CO Castelnau Montratier	Corbières XV
Régionale 3	A Quillan	Olympique Labruguière	US Côte Vermeille
CHALLENGE Dimanche 30 avril 2023			
Régionale 1	A Olonzac	US Verfeil	RC Mauguio Carnon
Régionale 2	A Sigean	Association Ouveillan Cuxac	Entente La Têt
Régionale 3	A Quint Fonsegrives	US Nissan Colombiers	Panjas AC
CHAMPIONNAT Samedi 29 avril 2023			
Régionale 1	A La Salvetat St Gilles (15h)	US Verfeil	Rassemblement VAL XV

Le Président DOUCET souhaite que les élus puissent remettre les boucliers et demande à chacun de se positionner.
Il fait part de la non restitution de boucliers de la part de 2 clubs ce qui nécessite de les remplacer. Il propose d'adresser la facture qui sera établi par le fabricant aux clubs défaillants.
Les membres présents votent à l'unanimité cette disposition.

½ Finales réserves Régionale 2 et 3

A Mazères 17h	Tournay Sports	Entente US Murviel Thézan
A Mazères 15h	US Lézat sur Lèze	JS Caraman

Les vainqueurs des 4 finales de championnat se verront récompensés par la Région par l'attribution d'un chèque remis par un représentant de la Région, correspondant à 30 places pour assister au match Japon / Chili au Stadium de Toulouse.

Roland SORMANI communique les 14 qualifiés pour les 32e de finale du championnat de France par série.
R1 : 3 montées en F3 - R2 : 4 montées en R1 - R3 : 8 montées en R2

Tableau phases finales Championnat de France

	Régionale 1	Régionale 2	Régionale 3	Réserves R1
7 mai			32e	32e
14 mai	32e	32e	16e	16e
21 mai	16e	16e	8e	8e
28 mai	8e	8e	Repos	Repos
4 juin	Repos	Repos	Quarts	Quarts
11 juin	Quarts	Quarts	Demi	Demi
18 juin	Demi	Demi	Finale	Finale
25 juin	Finale	Finale		

Les 32e de finale des championnats de France se dérouleront sur le terrain du mieux classé et seront déterminés géographiquement.
En Occitanie nous avons 14 qualifiés par championnat.
Les clubs classés de 1 au 7 sont classés tête de série et recevront en 32e de finale. Les clubs classés de 8 à 14 se déplaceront. Les oppositions seront connues le 2 mai.

Il communique les descentes en
Fédérale 3 : 7 clubs sous réserves de l'arbitrage de la FFR
Régionale 1 → Régionale 2 : 8 clubs
Régionale 2 → Régionale 3 : 8 clubs

Coupe Occitanie organisée pour les clubs éliminés des phases finales nationales
Clubs engagés : R1 (4 clubs) R2 (21 clubs) R3 (23 clubs).

Rolland SORMANI fait un retour sur la réunion du 5 avril avec la FFR réunissant les collèges territoriaux séries, les collèges de club fédéral et la commission nationale des épreuves, concernant la date de reprise du championnat qui avait donné lieu à un questionnaire. Les ¾ des clubs ont voté pour une reprise le week-end du 14-15 octobre.
Un communiqué de la FFR du 18 avril de Patrick BUISSON stipule une reprise normale pour les divisions fédérales, une reprise laissée à l'appréciation des ligues pour les compétitions régionales.

Christian ABEILHE **Jeunes (annexe 3)**

Interdépartementales le 22 avril à Aussillon
U16 Trophée Alain Mondon : vainqueur l'Hérault
U19 Trophée André Dantin : vainqueur la Haute Garonne

La dernière journée des phases qualificatives s'est déroulée le 15 avril. La mise en place des finales pour le championnat des U16 et U19 (30 rencontres) ainsi que la Coupe Occitanie dans chaque catégorie (60 rencontres). Désignation de RF sur la Coupe.

La Commission a été en possession de la situation du challenge du club vertueux et a pu effectuer les classements définitifs.

Christian ABEILHE dresse le bilan sur le nombre d'équipes à XV.

BILAN SUR NOMBRE D'EQUIPES à XV							
COMPETITION	EQUIPES EN-GAGEES	FTS	PARTICIPANT	QUALIFIEES	NON QUALI-FIEES	PARTICIPE COUPE	NE PARTICIPE PAS
R1 - U19	48	0	48	32	16	13	3
R2 - U19	56	1	55	32	23	21	2
R1 - U16	38	0	38	24	14	13	1
R2 - U16	59	2	57	32	25	21	4
	201	3	198	120	78	68	10

Calendrier des journées à venir

29 avril	Journée LOR - FINALES DES TERROIRS	Organisation CD
6 mai	Barrages ou 16ème	Terrain du mieux classé
13 mai		
20 mai	1/8ème	Terrain du mieux classé
27 mai	¼	Terrain du mieux classé
3 juin	½	Terrain neutre
10 juin		
17 juin	FINALES	

Franck DEDIEU sur la journée du 20 mai dit que la sélection de l'Ariège participe au Challenge des Montagnards en Corse et pose la question si les clubs encore qualifiés à cette date-là peuvent avancer au 13 mai.
Le Comité Directeur prend la décision que les clubs ariégois pourront jouer leur 1/8e de finale le 13 mai.

Dorothée PEREZ – Féminines (Annexe 4)

Finales Fédérale 2 à Lavaur le 30 avril, les boucliers seront remis par Jean Marc MOREAU.
3 clubs seront qualifiés aux phases finales du championnat de France.

Dorothée PEREZ donne le classement et les oppositions des championnats

Régionale à X

	CLASSEMENT (2 premiers de chaque poule)	Pts	Ga
1	RAS RRNQ _ F+18 (20222320110198RST)	30	
1	CORBIERES XV (7044G)	26	
1	RAS CAMARES / LACAUNE _ F+18 (20222320110129RST)	25	
1	U S MONTREALAISE (4164B)	20	
2	RAS PAYS SUD TOULOUSAIN / GAZELLES DU COMMINGES _	21	
2	STADE MARIVALOIS (4893U)	20	
2	SALANQUE MEDITERRANEE XV (7808H)	19	
2	RAS ENTENTE BAGNERES BARONNIES _ F+18	18	

1/4 de FINALES - Dimanche 30 Avril 2023 à 15h00 -
(terrain de l'équipe la mieux classé)

RAS RRNQ contre RAS ENTENTE BAGNERES BARONNIES

CORBIERES XV contre SALANQUE MEDITERRANEE XV

RAS CAMARES / LACAUNE contre STADE MARIVALOIS

U S MONTREALAISE contre RAS PAYS SUD TOULOUSAIN / GAZELLES DU COMMINGES

Challenge seniors

	CLASSEMENT (8 premiers)	Pts	Ga
1	R.C. VAUVERDOIS (5662 E)	30	288
2	AVENIR MASSYLVAIN (4158 V)	30	205
3	COQUELICOTS MONTECHOIS RUGBY (5342G)	28	139
4	ENT LA VALLEE DU GIROU (5718R)	28	113
5	RAS LES PANTHERES DE L'ALARIC CARCASSONNE _ F+18 (20222320110014RST)	26	
6	OL MONTREDONNAIS XV (6730R)	24	
7	COMPOUND C A CAPDENACOIS (4892T)	19	
8	S C MONTASTRUCOIS (6558D)	16	

1/4 de FINALES - Dimanche 30 Avril 2023 à 15h00 -
(terrain de l'équipe la mieux classé)

R.C. VAUVERDOIS contre S.C. MONTASTRUCOIS

AVENIR MASSYLVAIN contre COMPOUND CA CAPDENACOIS

COQUELICOTS MONTECHOIS RUGBY contre OL. MONTREDONNAIS

ENT LA VALLEE DU GIROU contre RAS LES PANTHERES de L'ALARIC CARCASSONE

Régionale moins de 18

1	35	RAS RRNQ
2	33	LEVEZOU SEGALA AVEYRON XV
3	31	U S THUIRINOISE
4	29	F C VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS
5	25	PAYS SUD TOULOUSAIN FEMINA RUGBY
6	25	SEILH AUSSONNE FENOUILLET XV
7	20	RAS RUGBY NORD OUEST AVEYRON
8	17	RAS SALANQUE MED XV / CABESTANY OL XV

1/4 de finale - samedi 29 avril 2023

Terrain meilleure classée

M 1	1	RAS RRNQ
	8	RAS SALANQUE MED XV / CABESTANY OL XV
M 2	2	LEVEZOU SEGALA AVEYRON XV
	7	RAS RUGBY NORD OUEST AVEYRON
M 3	3	U S THUIRINOISE
	6	SEILH AUSSONNE FENOUILLET XV
M 4	4	F C VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS
	5	PAYS SUD TOULOUSAIN FEMINA RUGBY

1/2 finales - samedi 13 mai 2023

Terrain meilleure classée

M 5	Vainqueur M 1 Vainqueur M 4
M 6	Vainqueur M 2 Vainqueur M 3

FINALE - samedi 20 mai - Terrain à définir

M 7	Vainqueur M 5 Vainqueur M 6

Challenge moins de 18

1	35	R C LABARTHE SUR LEZE
2	35	RAS RAMBAILLEUSES D'ARIEGE
3	33,5	COQUELICOTS MONTECHOIS RUGBY
4	27	R C ST AFFRICAIN
5	26	RAS CADETTES BASSIN BITERROIS
6	21,5	RAS CADETTES CLAPE
7	21	G S FIGEACOIS
8	20	RAS LES PANTHERES DE L'ALARIC

1/4 de finale le samedi 29 avril 2023

Terrain meilleure classée

M 1	1	R C LABARTHE SUR LEZE
	8	RAS LES PANTHERES DE L'ALARIC
M 2	2	RAS RAMBAILLEUSES D'ARIEGE
	7	G S FIGEACOIS
M 3	3	COQUELICOTS MONTECHOIS RUGBY
	6	RAS CADETTES CLAPE
M 4	4	R C ST AFFRICAIN
	5	RAS CADETTES BASSIN BITERROIS

1/2 finales - samedi 13 mai 2023

Terrain meilleure classée

M 5	Vainqueur M 1 Vainqueur M 4
M 6	Vainqueur M 2 Vainqueur M 3

FINALE - samedi 20 mai - Terrain à définir

M 7	Vainqueur M 5 Vainqueur M 6

Un cahier des charges a été envoyé pour les finales à tous les clubs possédant des installations classées en catégorie C pour qu'ils se positionnent sur ces 5 finales.
2 clubs à ce jour se sont positionnés Gruissan et Pamiers. La commission après étude décidera du complexe retenu.

Alain AZPIROZ en complément dit que ce cahier des charges a été étendu à toutes les disciplines pour les finales.

Le Président sur les matches de finales, sur proposition d'Alain AZPIROZ, de prendre une personne responsable de la sécurité pour assurer le bon déroulement. Celui-ci complète et dit que lors des assises du rugby des ados, il avait été décidé de faire des affiches posées à l'entrée des enceintes rappelant les objets interdits dans celles-ci. Il propose et soumet au comité de faire appel à une société de sécurité en amont de l'entrée principale des stades et en communique le coût (3 agents).
La proposition est votée à l'unanimité et sera mise en application dès ce week-end.

Jean-Louis DAVID - Rugby à 7
Séniors : Garonna Seven s'est déroulé à Toulouse.
Les finales auront lieu les 3 et 4 juin à Balma ainsi que celles des jeunes U16-U19
Il sera présent ainsi que Mathieu ROLLIN sur la réunion organisée par la FFR à Toulouse les 11 et 12 mai en marge du HSBC.
Il fait part de la sollicitation de la ligue Occitanie FFCD (Fédération Clubs de la défense) pour son tournoi championnat de France rugby à 7 (hors égide FFR) de la mise à disposition de 3 arbitres
Laetitia PACHOUD dit que la FFR a signé une convention avec la FFCD mais que le tournoi est intra militaires et que si la LOR désignait des arbitres il n'y aura pas de couverture au niveau de l'assurance.
Jean-Louis DAVID en concertation avec Eric DORIA fournira une liste d'arbitres à la FFCD charge à eux de les affilier à leur Fédération.

Alain PALAUSSE – Rugby à 5
Finales régionales à Argeles sur mer le 3 juin, 4 équipes par départements toutes catégories. Une réunion avec les référents sera organisée sur ce sujet.
Séminaire à Marcoussis le 23 et 24 mai 2023.
État des licenciés - 2018-2019 1563 licenciés « nouvelles pratiques » ; 2021-2022 en fin de saison 2697 licenciés et au 1 avril 2023, on enregistre 3516 licenciés, soit 125% d'augmentation en moins de 4 ans.

Arbitrage (annexe 5)

Eric DORIA

-Résultats finale Concours Jeu Découverte de l'Arbitrage, le Stade Toulousain représentera la LOR sur la finale à Paris dans le cadre de la finale du Top 14. L'ensemble des équipes qui ont participé à la finale de la Ligue seront récompensées.

-Palmarès du 3eme challenge de l'arbitrage Occitan

CHALLENGE DE L'ARBITRAGE 2022/2023 LIGUE OCCITANIE DE RUGBY
PROPOSITIONS POUR LES DIFFERENTS PRIX

DEPARTEMENT	Prix André EYCHENNE Meilleure Arbitre Féminine	Prix Christian GARINO Meilleur Jeune Arbitre	Prix Jacques Saint Guilhem Meilleur Arbitre Espoir	Prix Isidore RIGOLE Arbitre le plus méritant	Prix Francis GALONNIER Club le plus actif pour l'Arbitrage	Prix Paul RABET Arbitre le plus actif pour le recrutement	Nbre
ARIEGE	X	Hugo LOUBET	X	Pierre DE SAURET	X	José GONCALVES	1
AUDE	Laure GONZALES	Alexis MORANDI	X	X	4878C / Racing Club TREBES	X	2
AVEYRON/LOZERE	X	Matéo LIEUTARD	Adrien BRAZIER	X	7807G / RODEZ Rugby	Laurent RAYNAUD	2
GARD	X	Raphaël KREBS	Florian KREBS	X	X	X	1
HAUTE-GARONNE	Jane CORRAO	Théo DAZET	Octave LAVAUX	Michel ALARCON	5501E / Union CAZERES LE FOUSSERET XV	X	2
GERS	Marjorie PICAT	Gabin GRUARIN	Benjamin APAT	Sébastien PAUL	4160X / R S MAUVEZINOISE	Manuel GAUZIC	2
HERAULT	X	X	Fabien ALBARRACIN	Benjamin BERVA	7852D / STADE MONTPELLIERAIN 2020	Quentin LE COZ	2
LOT	X	Mathéo TEXIER	Anthony MARANCA	Hacène AGOUNE	4893U / STADE MARIVALOIS	X	1
HAUTES-PYRENEES	Armeline BOISSARD	Lucas PARTIMBENE	Bastien BREIDENBACH	François ARBANT	6699G / JUILLAN XV	Christophe FONTAN	2
PYRENEES ORIENTALES	X	Laurenzo RIBOT	Damien BEZIAT	Pierre ALQUIER	X	Jérôme DURAND	1
TARN	Oxanna VINET	Valentin MONGRAND	Valentin ESTEBAN	X	5317E / S C GRAULHET	Benoît VINET	1
TARN ET GARONNE	Alexia ROQUES	Mathys LELEU	Rémi LLOPIS	Charles BONFANTI	5291B / Association Sportive BRESSOLAISE XV	David DAYRAUD	1

1er PRIX
2ième PRIX
3ième PRIX

PRIX PRESIDENT

Eric DORIA tient à remercier le Président et le Comité Directeur pour lui avoir décerné et remis le prix du Président au Meet de Toulouse.

-Recrutement des arbitres des Académies FFR pour pallier aux entrées et sorties dans les APER. Les entretiens déjà effectués donneront lieu à la validation des managers.

-Bilan de la charte de l'Arbitrage clubs F2/F3/Nationale/Pro

-Retour sur la réunion DNA/ DAL de Vannes avec 3 points importants : Comparatif effectifs Arbitres/ligue qui fera l'objet de présentation dans les différentes assemblées générales ; Plan de performance du secteur professionnel ; Formation aux premiers secours officiels de match.

Trésorerie

Pierre CROS

Point intermédiaire financier au 31 mars des éléments compléterons celui-ci prochainement et permettra de bâtir et finaliser le budget.

Accord a été convenu une entreprise qui avait effectué des travaux sur l'espace réceptif de la Ligue et avec laquelle un conflit persistait.

CLC

Pierre CROS

La composition du jury pour les ramasseurs de balles a été arrêtée : Émile N'TAMAK, Ghislaine ROSSIGNOL, Julie CUMINETTI, Dorothée PEREZ

EDR

Tous problèmes de disciplines sont traités exclusivement par la commission de discipline jeunes à qui on doit faire remonter un PV relatant les faits.
Jean Marc MOREAU fait un point sur les EDR.
-Challenge Fédéral qui se déroulera les 3 et 4 juin à Revel.
-Challenge Groupama le 18 juin à Graulhet

Collège des Présidents de CD (annexe 6)

Daniel FABRE fait un retour sur la réunion tenue le 25 avril.
Échanges sur les compétitions impliquant les CD, problématique en matière de ressources humaines et ressources financières pour pouvoir participer à toutes les toutes les compétitions hors calendrier, une demande d'harmonisation du calendrier validé par le CODIR en début de saison, en intégrant toutes les dates, y compris les tournois privés.
Le Président DOUCET présent à cette réunion s'y engage et propose de mettre en place fin aout début septembre, réunissant les responsables des épreuves jeunes, seniors, féminines, EDR, rugby à 5, rugby à 7.

Discipline

Jean-Pierre CROUZERY :
Point des dossiers : 1000 dossiers traités (hors MSA : 840), sur 32 pour lesquels il y a eu appel auprès de la FFR, 11 ont été confirmés, 6 aggravés.

Questions diverses

Gestion des « G_Pres »
Jean-Yves MOURET- Un courriel est parti à tous les clubs. La FFR devrait envoyer un état précis des clubs n'ayant pas rempli cette formalité. Les clubs concernés seront avisés par la LOR.

CoDir du 3/06 en présentiel ou visio
Il sera adressé un courriel aux membres du Codir pour connaître leur intention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h07.

Alain DOUCET
Le Président

Jean-Yves MOURET
Le Secrétaire Général
